

SOCIÉTÉ

LA VIE
DES AUTRES

RÉGION Ils racontent la vie de leurs contemporains. Quand les écrivains publics se font biographes.

L'important, c'est que la personne, objet de la biographie, ait le sentiment que c'est elle qui l'a écrite, qu'elle en est la véritable auteur. » Coucher quotidiennement sur le papier les pensées d'autrui en trouvant les bons mots, la Revinoise Corinne Smaghe la pratique au quotidien avec son activité d'écrivain public (lire par ailleurs). Après avoir déjà écrit quelques récits pour des clients, elle s'est attelée à la biographie familiale. « Pendant deux ans, j'ai donné des cours d'orthographe et de grammaire à une personne d'origine étrangère, qui nourrissait des complexes à l'égard de l'écrit », explique-t-elle. « En fait, cette personne voulait écrire l'histoire de ses parents. » De ce fait, « il écrit, je relis et lui donne des conseils. Ne pense pas à la forme, c'est mon travail », lui lance-t-elle. « Nous nous entretenons beaucoup sur ce qu'il veut transmettre, il m'a d'ailleurs emmené sur les lieux de sa jeunesse afin que je m'en imprègne. »



« Les gens ont souvent des vies fabuleuses et pleines de secrets qu'ils n'ont jamais racontés à personne »
Frédéric Macaigne, Saint-Quentin

Car Corinne Smaghe met le doigt sur une évidence. Pour une biographie, « il faut qu'une relation de confiance s'installe, tant nous entrons dans l'intimité. D'ailleurs, écrire peut permettre de livrer des choses que l'on n'ose pas dire à l'oral ». Pour sa part, voir défiler des tranches de vie et des anecdotes ne lui fait pas franchir le pas de l'écriture d'un roman. Son plaisir, elle le trouve dans l'écriture de poésies qu'elle réserve à ses amis.

COMME UN THÉRAPEUTE

« Je rêve d'une histoire simple, limpide, normale, sans violence... » Daniel Fontaine n'a véritablement commencé sa carrière de « Nègre pour inconus » - le collectif dont il est le représentant pour la Marne - que depuis les imprimés et sa retraite. Pour l'instant, ses premières biographies familiales « ne racontent pas des parcours simples... » Un ancien cambrioleur qui s'était spécialisé dans le perçage des coffres-forts avant de passer derrière les barreaux, une personne victime d'inceste, des parents qui veulent raconter l'histoire de leur fille, tuée dans un accident, à leur petite fille...

Ancien cadre dans l'action sanitaire et sociale, l'écoute, il l'a pratiquée

pendant des décennies. Et là, « il a l'impression d'être au cœur de thérapies, de permettre parfois de faire un deuil. Cela leur permet de passer à autre chose... Au départ, je suis prestataire. Ensuite, on me dit que je deviens un ami, un confident. Cela va au-delà de la relation commerciale ! »

Néanmoins, la relation commerciale engendre parfois des rapports un peu biaisés. Comme avec cet héritier d'un ancien fleuron textile. « Il m'a remis un dossier de plus de 1 000 pages et souhaitait un ouvrage deux mois plus tard sur l'histoire de sa famille. Je n'avais pas le temps ! » Voilà qui fait dire à Daniel Fontaine que « des places sont à prendre dans le métier pour ceux ayant des capacités d'écriture ».

UN AGRÈMENT DÉLIVRÉ PAR L'ACADÉMIE
DES ÉCRIVAINS PUBLICS

Est-ce un métier ou un job d'appoint ? « Les deux », répond Pascal Martineau, le président de l'Académie des écrivains publics, l'une des trois organisations représentatives de la profession. Une centaine de personnes adhèrent à l'Académie dans toute la France, mais cette activité occuperait près d'un millier d'écrivains. « En général, ils ont un autre métier. C'est aussi pourquoi les femmes y sont si nombreuses », explique M. Martineau, lui-même assistant parlementaire. La profession n'étant pas réglementée, elle attire le meilleur et le pire. « C'est pourquoi, après une journée d'information, nous décernons aux candidats un agrément qui permet de qualifier l'activité. » Les futurs écrivains sont soumis à une série de tests portant sur l'orthographe ou la capacité à argumenter. Aucun ne prend en compte la construction du récit : « La palette du métier est très large. Il y a le récit biographique, les démarches juridiques, les courriers... ». Cela dit, rien n'interdit aux auteurs d'avoir du talent, même si la qualité littéraire n'est pas une obligation pour le peu que le récit soit clair et lisible. Le président insiste enfin : « Se méfier des sites qui prétendent écrire un récit à partir de récits préenregistrés. En général, l'écriture est un décodage informatique et le travail n'est ni fait ni à faire et parfois illisible. » Et le « client », lui, a payé en pure perte.



« Il faut qu'une relation de confiance s'installe, tant nous entrons dans l'intimité », indique Corinne Smaghe, écrivain public à Revin. F.G.

Le Saint-Quentinois Frédéric Macaigne, lui, a eu l'inspiration sur la tombe de son grand-père. « Je me suis rendu compte que je ne savais presque rien de lui. J'ai commencé à écrire son histoire en me disant que si cela m'émouvait, cela pouvait en émouvoir d'autres. » C'est ainsi que ce prof de maternelle de 50 ans a fait « le grand écart entre les tout-petits et les très vieux » ! C'était en 2000. Cumuler

l'école et la vente de livres n'allant pas de soi, Frédéric a attendu la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009 pour se lancer vraiment.

LES PETITES HISTOIRES ET LA GRANDE

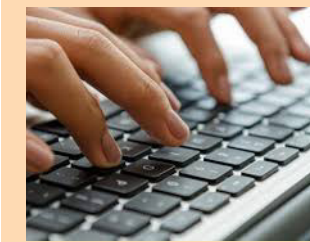
Quelques pubs sur internet ont suffi pour amorcer la pompe. D'emblée, les clients ont appelé. Une entreprise locale, Moret Industrie, fut la première. Elle voulait raconter ses 140 ans d'existence. Deux autres livres ont suivi sur des membres de la famille. Le petit-fils d'un poilu, le maire d'Omont (Jean Delépine, père du réalisateur Benoît Delépine), un chef d'entreprise, Jean-Claude Josinski (lire par ailleurs), beaucoup d'autres ont suivi... À ce jour, Frédéric a écrit trente biographies, à raison de deux ou trois par an. « À chaque fois, c'est entre quatre et huit mois de travail, d'écriture, de vérification. Je n'ai pas la prétention d'être un historien, mais j'accorde de l'attention aux détails en évitant tout ce qui peut ressembler à un propos diffamatoire... Au premier coup de fil, je devine si le projet est ou non inspiré par de bonnes intentions, rien qu'au son de la voix. »

De toutes ces biographies, Frédéric a pour certaines un « petit faible », tel ce récit qu'il fit de la vie d'une jeune femme, née Malgache et désormais résidente axonaise, dont la petite-fille est morte assassinée à l'âge de 4 ans ! « Pour elle, le livre a été une thérapie. Quand la confiance s'installe, la parole se libère plus souvent avec un tiers. Mais la plupart du temps, je réalise plutôt ce que j'appelle des « albums de vie », souvent agrémentés de photos. Je m'adapte... », explique l'enseignant qui propose cinq formats d'ouvrages différents. Du sur-mesure en quelque sorte. Une fois imprimé, un livre revient à 2 000 euros en moyenne. Une douzaine sont destinés aux proches et parfois des retirages de 200 ou 500 exemplaires lui sont demandés. L'une des réalisations qui lui tient le plus à cœur fut l'ouvrage que lui commanda en 2013 la mairie de Saint-Quentin sur la mémoire des anciens de la ville qui avait vécu la Première Guerre ! « Ça m'a permis de recueillir les souvenirs d'un centenaire qui avait croisé le fils du Kaiser ! Un moment incroyable ! » Ce jour-là, ses « petites » histoires avaient rejoint la grande. ■ FRÉDÉRIC GOUS et GILLES GRANDPIÈRE

FORMATION

Une licence pro depuis 2000

L'université Sorbonne Nouvelle Paris 3 est la seule fac de France à proposer une licence professionnelle de « conseil en écriture professionnelle et privée » pour les futurs écrivains publics. « Elle a été créée en 2000 par Henri Béhar, un universitaire parisien spécialiste du surréalisme, qui avait constaté que même certains de ses collègues ne savaient pas écrire de courrier ! », raconte Viviane Le Houëdec, ancienne présidente de l'association « Plume et Buvard », qui rassemble des écrivains publics. Pour exercer le métier, le diplôme n'est toutefois pas une nécessité. « Beaucoup s'improvisent, mais on voit bien que même l'écriture de biographies familiales impose à l'auteur un travail de vérification. On ne peut pas écrire n'importe quoi.



Certains souvenirs peuvent être difamatoires ou confiner au règlement de compte familial. La prudence s'impose. C'est pourquoi une charte déontologique existe », explique Mme Le Houëdec. D'autres formations existent, dont une à Nantes spécifiquement consacrée à la démarche biographique. Elle se dispense sur deux ans pour 230 heures de cours. Le centre national d'enseignement à distance (Cned) propose aussi une formation.

3 QUESTIONS À...



SÉBASTIEN
MOREAU
ÉDITEUR

« Des centaines de biographies publiées chaque année ! »

Vous dirigez « Votre Biographie Éditions » spécialisée dans la publication de biographies familiales. Comment cette aventure a-t-elle commencé ?
À l'origine, je suis journaliste économique. Je me retrouve sans emploi au début des années 2000 et je m'interroge sur mon orientation professionnelle. Pour des raisons personnelles, il m'arrive alors d'aller dans des résidences du 3^e âge et je me rends compte que les personnes âgées ont non seulement des tas de choses à raconter, mais que certaines d'entre elles souhaitent aussi en garder la trace. L'idée de la maison d'édition est née comme ça. J'ai passé une annonce dans la presse nationale et les demandes ont afflué. Je me suis retrouvé à Bordeaux, Paris, Marseille en train de recueillir les souvenirs d'inconnus. Depuis, la maison d'édition s'est étoffée. Elle a aujourd'hui 105 auteurs. Nous publions entre 80 et 100 récits par an. Mais il s'en écrit probablement des centaines chaque année en France.

Quel est le profil type de ces auteurs d'une part et de leurs « clients » d'autre part ?
Les premiers sont très souvent des écrivains publics qui ont déjà l'expérience du récit biographique, mais pas seulement. Il y a aussi des enseignants, des journalistes ou

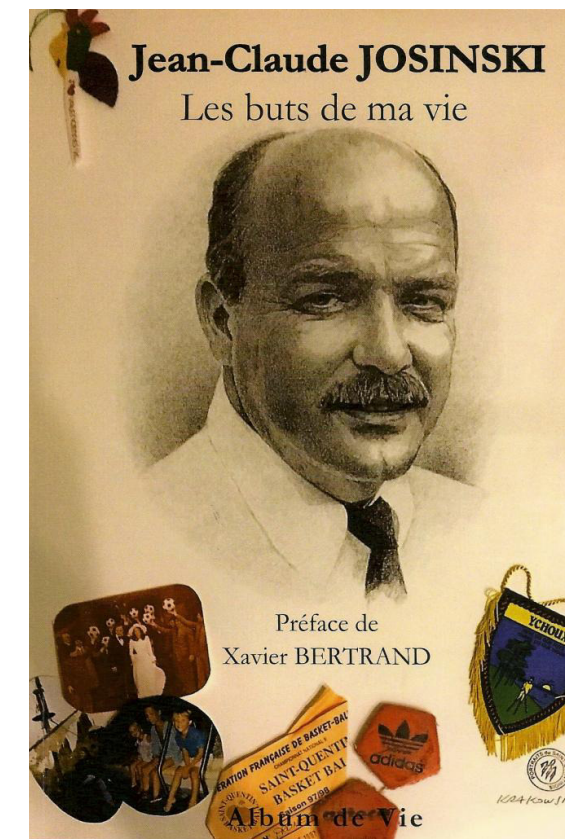
d'autres profils professionnels qui aiment écrire et recherchent une activité d'appoint, sachant qu'on ne s'enrichit pas en écrivant des biographies familiales. Les clients sont souvent les enfants ou petits-enfants de personnes âgées qui souhaitent leur faire un cadeau. Le cadeau n'est pas toujours le bienvenu d'ailleurs, tout le monde n'a pas forcément envie de raconter sa vie devant un type qui prend des notes. Beaucoup de clients sont issus de la classe populaire ou de l'immigration. Curieusement, je note que les motivations diffèrent du nord au sud. À Avignon, à Marseille, les gens veulent se raconter personnellement. Dans l'Est, ils veulent d'abord raconter une histoire familiale.

Quand c'est le cas, combien de temps s'écoule entre le premier contact et la sortie du livre et combien cela coûte-t-il ?
Entre la première rencontre et la parution, entre trois mois et un an, une année et demie parfois. Tout dépend de la somme de souvenirs à évoquer, du nombre de séances au cours desquelles le client raconte son histoire. Pour un livre de 150 à 200 pages en moyenne, la dépense totale est de 2 500 euros pour une dizaine de séances. Dans ce prix, tout est compris, de l'écriture à l'impression. Quand le livre sort, c'est un vrai bouquin, soigneusement maqueté, parfois illustré. Cinq exemplaires sont donnés au client, le reste lui est vendu au prix unitaire de 15 euros. Il en fait ce qu'il veut. Un boulanger du sud de la France, dans le métier depuis cinq générations, en a fait tirer 500 qu'il vend dans sa boulangerie. L'aventure familiale est devenue une épopée connue de tous. Et tout le monde est content. Recueilli par G.G.

LES AUTRES POINTS

Une plume pour les soucis du quotidien

Le panneau « écrivain public » apposé sur la grille de sa maison près de la gare de Revin (Ardennes), pourrait apparaître désuet. Pourtant, Corinne Smaghe ne pratique cette activité que depuis quatre ans. Et ne compte pas s'arrêter ! « Des lettres administratives ou adressées à des avocats, des litiges... », énumère-t-elle pour décrire ses missions. Des gens viennent même la solliciter pour « écrire au président de la République afin de demander la médaille de la Légion d'honneur ». Un ancien combattant de la guerre d'Algérie, blessé à plusieurs reprises, qui s'estime digne de recevoir cette décoration. D'autres fois, c'est une personne âgée qui refuse d'être mise sous tutelle. « Je ne juge pas, je ne les défends pas, je ne fais qu'écrire avec leurs mots, en y mettant les formes », détaille Corinne Smaghe. Avant, il a fallu le interroger « pour cibler les arguments qui doivent permettre d'accéder à leur demande. Je suis là pour répondre à leurs désirs. Tant que c'est éthique et pas insensé », lâche-t-elle avec un sourire. Cette activité, Corinne Smaghe l'a embrassée juste après avoir suivi une formation avec le souvenir de sa jeunesse à Reims. « Un ami de mes parents était écrivain public et ces mots m'ont marquée, m'apparaissant alors comme mystérieux... » Ayant désormais endossé ce rôle, elle vient battre en brèche un a priori. Ses clients ne sont pas seulement des personnes aux difficultés d'expression écrite ou orale. Ainsi, un ancien responsable administratif de mairie vient la voir afin qu'elle « contrôle » les courriers qu'il envoie à l'administration au sujet d'un problème foncier. « En fait, on me sollicite parfois après des premiers échanges infructueux. Les gens pensent qu'ils se donnent les moyens de réussir grâce à moi... »

« JE VOULAIS METTRE
TOUT ÇA SUR LE PAPIER ! »

Combien de vies a-t-il eu ? Le Saint-Quentinois Jean-Claude Josinski ne les compte plus. Créateur ou gérant de onze entreprises, responsable associatif, passionné de foot, engagé dans l'insertion des handicapés... entre autres. À 64 ans, ce jeune retraité aurait pu s'atteler lui-même à l'écriture de ses souvenirs. N'avait-il pas pris l'habitude de prononcer les homélies de ses chers disparus ? Ses enfants l'ont devancé en lui offrant, il y a trois ans, de quoi mettre sa biographie sur le papier. Frédéric Macaigne était l'homme de la situation (lire par ailleurs). « C'était mon anniversaire, je me suis laissé faire. » Pendant deux ans et demi, Frédéric et lui ne se sont plus quittés au point de nouer une solide amitié. « C'est un type extraordinaire, chaleureux. Il m'a beaucoup aidé », raconte Jean-Claude. Après de longs mois de rencontres et d'écoute, le livre est sorti en février dernier. Doté d'un portrait de couverture et d'un titre qui ne laissent planer aucun doute sur son contenu, « Les buts de ma vie » est préfacé par le président des Hauts-de-France et ancien maire de Saint-Quentin, Xavier Bertrand, un « ami » de longue date. Le livre a été tiré à 1 000 exemplaires, quantité exceptionnelle pour un ouvrage de ce type. Près de 500 exemplaires ont été achetés par les associations qu'il fréquentait autrefois, quelques-uns sont en vente dans une librairie locale et certains sont offerts. « Il m'en reste 200 ! » Seule la sœur de l'intéressé n'y a pas trouvé son compte. S'estimant mal traitée, elle a assigné son frère en justice. « Elle a été déboutée », assure-t-il.